



Communiqué  
No : 53

## L'IATA condamne la décision de l'Espagne sur les bagages de cabine

**22 novembre 2024 (Genève)** – L'Association du transport aérien international (IATA) condamne la décision du gouvernement espagnol d'outrepasser la loi européenne et de supprimer les frais de bagages de cabine facturés aux passagers en Espagne et d'imposer aux compagnies aériennes une amende de 179 millions d'euros. Ce geste compromet la liberté de tarification, qui est fondamentale pour les choix des consommateurs et la concurrence, un principe soutenu depuis longtemps par la Cour européenne de justice.

« Voici une décision déplorable. Loin de protéger les intérêts des consommateurs, il s'agit d'une gifle assénée aux voyageurs qui veulent avoir le choix. Empêcher les compagnies aériennes d'exiger des frais pour les bagages de cabine fait en sorte que le coût sera automatiquement reporté sur tous les billets. Et ensuite ? Allons-nous forcer tous les clients des hôtels à payer pour le petit déjeuner ? Ou imposer des frais de vestiaire à quiconque achète un billet de concert ? La loi de l'UE protège la liberté de tarification pour une bonne raison. Et les compagnies aériennes offrent une gamme de modèles de service allant du tout compris au transport de base. Ce geste du gouvernement espagnol est illégal et doit être supprimé » déclare Willie Walsh, directeur général de l'IATA.

### **Pratique nuisible aux consommateurs**

Les consommateurs veulent du choix et un bon rapport qualité-prix. Cette loi nuirait aux deux objectifs. Un sondage indépendant auprès des voyageurs résidant en Espagne commandé récemment à Savanta\* par l'IATA indiquait que 97 % des répondants étaient satisfaits de leur dernier voyage et confirmait les préférences suivantes :

- 65 % des répondants préfèrent payer le prix le plus bas possible pour leur billet d'avion et des frais supplémentaires pour les services additionnels dont ils ont besoin.
- 66 % des répondants sont d'avis qu'en général, il y a suffisamment de transparence dans les frais facturés par les compagnies aériennes pour différentes options.
- 78 % des répondants disent que les voyages aériens offrent un bon rapport qualité-prix.
- 74 % des répondants considèrent qu'ils sont bien informés sur les produits et services qu'ils achètent des compagnies aériennes.



Ces constatations concordent avec le plus récent sondage [Eurobaromètre](#) de la Commission européenne, qui indiquait que 89 % des voyageurs d'Europe s'estimaient bien informés des franchises de bagages.

L'existence de différents modèles, allant du service complet au service à très bas coût, est une réponse à la demande du marché et la réglementation n'est pas nécessaire dans ce domaine. De plus, les frais accessoires sont essentiels au modèle d'affaires des transporteurs à bas coût, qui ont réduit les prix et élargi l'accès aux voyages aériens pour les groupes de moindres revenus.

### **Démarche illégale à l'encontre des lois de l'Union européenne**

Ce n'est pas la première fois que l'Espagne tente d'instaurer des actions réglementaires mal avisées et des amendes. En 2010, le gouvernement espagnol a tenté d'imposer des amendes et des restrictions semblables à l'endroit des compagnies aériennes en vertu de l'article 97 de la loi espagnole 48/1960, une loi promulguée alors que l'Espagne était un pays sous dictature fasciste. Cela avait été contrecarré par un jugement de la Cour de justice européenne basé sur la réglementation de l'UE, qui protège la liberté de tarification (article 22 du règlement No1008/2008).

Ayant échoué à sa première tentative, cette récente initiative est une nouvelle tentative d'éliminer la liberté de tarification en priorisant une autre loi espagnole (article 47 de la Loi générale de l'Espagne sur la défense des consommateurs et des usagers), en conflit avec les principes de liberté de tarification qui sont enchâssés de façon non équivoque dans la loi européenne.

« Ils ont échoué une première fois, et ils vont encore échouer. Les consommateurs ont droit à mieux que cette manœuvre rétrograde qui ignore les réalités des voyageurs d'aujourd'hui. L'industrie touristique d'Espagne s'est accrue pour atteindre près de 13 % du PIB du pays, et 80 % des voyageurs arrivent par avion, dont plusieurs sont soucieux de leur budget. Les tarifs aériens bon marché ont joué un rôle énorme dans la croissance de ce secteur de l'économie. Le gouvernement n'a pas le pouvoir, légalement ou pratiquement, d'éliminer l'offre de tarifs aériens de base. La Cour de justice européenne en est arrivée à cette conclusion il y a une décennie. La Communauté européenne doit de toute urgence intervenir pour défendre ses lois, qui profitent aux consommateurs en protégeant la liberté de tarifications », ajoute M. Walsh.

### **Le coût de bagages de cabine**

Le transport des bagages de cabine a un coût. Il est associé principalement à la durée prolongée des temps d'embarquement, en raison du temps qu'il faut aux passagers pour ranger leurs bagages. L'utilisation des aéronefs est un paramètre clé de la rentabilité des compagnies aériennes, en particulier pour les vols court-courriers. Si on ajoute dix ou quinze minutes supplémentaires au sol pour chaque embarquement, on réduit rapidement le nombre de vols qu'un avion peut effectuer chaque jour. « Que tous paient davantage pour moins de choix constitue le pire résultat possible d'un règlement », conclut M. Walsh.



Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : [corpcomms@iata.org](mailto:corpcomms@iata.org)

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 330 compagnies aériennes qui assurent plus de 80 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez [nous suivre sur X](#) pour être au courant des annonces, des politiques et d'autres informations importantes.
- [Fly Net Zero](#)
- \* Le sondage a été effectué par Savanta au moyen d'un échantillon fourni par Dynata. La recherche a été menée entre le 15 et le 28 octobre 2024 auprès de 500 répondants d'Espagne, la moitié étant des voyageurs d'affaires, et l'autre, des voyageurs de tourisme.